

PROPOSITION D'UNE SESSION THEMATIQUE

18^{ème} CIFEPM – Bruxelles 2026

« Bâtir une recherche pour Entre-Prendre »

Les porteurs des sessions thématiques sont invités à compléter ce document et à déposer leur proposition complétée sur le site <https://cifepme2026.sciencesconf.org> dans la rubrique « Nouveau dépôt » en sélectionnant le champ « Session thématique » **avant le 11 janvier 2026**.

Consignes générales :

Dans la foulée des deux précédentes éditions du CIFEPM, il est possible de proposer des sessions thématiques, lesquelles laisseront place à un positionnement critique, à des débats contradictoires qui permettent une compréhension plus approfondie et des confrontations fertiles autour d'un sujet idéalement en lien avec la thématique générale du congrès. Les équipes de groupes thématiques AIREPME sont aussi encouragées à proposer des sessions thématiques. Ces sessions pourront permettre d'identifier de nouveaux défis à relever, de nouveaux designs de recherche et d'enseignement à mettre en œuvre, de nouvelles collaborations interdisciplinaires à envisager, voire de nouvelles théories à explorer. Le nombre de session thématique sera limité, afin de faciliter les débats autour de thématiques communes.

1. Titre de la session thématique

Le responsable du projet est invité à fournir ci-dessous le titre de la session thématique, qui sera suffisamment explicite quant à l'objectif principal du sujet qu'il propose de traiter.

Entrepreneuriat informel, inclusif et durable : vers une reconfiguration des pratiques et des théories de l'Entre-Prendre

2. Porteurs de la session thématique

Porteur 1 :

NOM : **Viala**

Prénom : **Céline**

Institution/Etablissement/Entreprise : **IUT de Villetaneuse - Université Sorbonne Paris Nord**

Fonction : **Enseignante - Chercheure**

Laboratoire (pour les enseignants-chercheurs) : **Centre d'Economie et de Gestion de Paris Nord (CEPN)**

Courriel : celine.viala@univ-paris13.fr

Principales thématiques de recherche : *Intersection de l'entrepreneuriat, l'innovation, et du développement durable, alliant des approches en management, finance, technologie, économie circulaire, avec un intérêt particulier pour l'intrapreneuriat, l'entrepreneuriat social, le numérique, et l'entrepreneuriat féminin.*

Porteur 2 :

NOM : **Eloundou**

Prénom : **Georges**

Institution/Etablissement/Entreprise : **IUT de Villetaneuse - Université Sorbonne Paris Nord**

Fonction : **Enseignant - Chercheur**

Laboratoire (pour les enseignants-chercheurs) : **Centre d'Economie et de Gestion de Paris Nord (CEPN)**

Courriel : georges.ngnouwaleloundou1@univ-paris13.fr

Principales thématiques de recherche : *Informalité, Migration et écosystèmes entrepreneuriaux africains, Énergie et développement, Médias sociaux et croissance économique, IDE et résilience économique, Inégalités et développement régional.*

Porteur 3 :

NOM : **Camal**

Prénom : **Gallouj**

Institution/Etablissement/Entreprise : **Université Sorbonne Paris Nord**

Fonction : **Enseignant – Chercheur – Directeur CEPN**

Laboratoire (pour les enseignants-chercheurs) : **Centre d'Économie et de Gestion de Paris Nord (CEPN)**

Courriel : camal.gallouj@sorbonne-paris-nord.fr

Principales thématiques de recherche : *l'innovation et le management dans le secteur des services, incluant la grande distribution, le conseil, les hôpitaux, le tourisme, les marchés émergents (notamment au Maroc), le co-design, les RH dans les services, l'économie spatiale des services, la R&D spécifique aux services et les trajectoires durables.*

Porteur 4 :

NOM : **Yana Mbena**

Prénom : **Jacques**

Institution/Etablissement/Entreprise : **Université Sorbonne Paris Nord**

Fonction : **Enseignant – Chercheur**

Laboratoire (pour les enseignants-chercheurs) : **Centre d'Économie et de Gestion de Paris Nord (CEPN)**

Courriel : yanajacques@yahoo.fr

Principales thématiques de recherche : *l'entrepreneuriat circulaire et inclusif, le développement économique durable et la transformation de l'économie informelle, en explorant les dynamiques de l'intention entrepreneuriale, la formalisation des activités, l'impact des investissements directs étrangers, ainsi que le rôle des médias sociaux dans les économies en développement.*

3. Attendus de la session et principales références bibliographiques

Attendus de la session thématique :

Description de la thématique proposée et lien avec le thème général du congrès

Cette session thématique vise à étudier les dynamiques de l'entrepreneuriat informel sous un angle inclusif et durable, en lien avec le thème général « **Bâtir une recherche pour Entre-Prendre** ».

Loin d'être marginal, l'entrepreneuriat informel est une réalité dans plusieurs pays du monde, peu importe le niveau de développement, et prédominante dans plusieurs régions du monde en développement, notamment en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Il est souvent synonyme de résilience, d'innovation sociale, de solidarité communautaire et de pratiques de gestion alternatives. L'entrepreneuriat informel, souvent considéré comme marginal ou non conforme aux normes institutionnelles, constitue une réalité incontournable qui répond à des besoins non satisfaits en raison de rigidités normatives. Il constitue donc une forme d'entrepreneuriat qui mérite d'être explorée, valorisée et mise en avant. L'objectif est d'interroger les dynamiques et formes d'Entre-Prendre qui apparaissent dans des contextes informels, souvent exclus des cadres institutionnels classiques, mais qui contribuent activement à la transformation des communautés, à la redistribution des ressources et à la création de liens sociaux.

Les bases théoriques de cette séance sur l'entrepreneuriat informel s'appuient sur une littérature riche et en évolution, qui remet en question les visions classiques du développement économique. Les premières contributions, notamment celles de Keith Hart (1973), ont repositionné le secteur informel non pas comme une étape résiduelle ou transitoire, mais comme un espace d'activité économique autonome, capable de favoriser la croissance et la résilience des populations marginalisées. Cette approche contraste fortement avec la théorie de la modernisation, qui prévoit l'inévitable formalisation des pratiques informelles. S'appuyant sur cette critique, Anderson et al. (2012) conceptualisent l'entrepreneuriat comme un processus relationnel et connecté, mettant l'accent sur la co-crédation de connaissances au sein des communautés. Cho (2006) nuance cette vision en soulignant que les initiatives entrepreneuriales, même à visée sociale, peuvent, par accident, reproduire des systèmes d'exclusion. Pirson et al. (2019) enrichissent cette perspective en posant la dignité humaine comme un principe central de l'innovation sociale, en accord avec l'esprit transformateur d'« Entre-Prendre ». Les approches processuelles, notamment celles de Cooper (2005) et Nayak (2008), proposent une vision dynamique où l'entrepreneuriat apparaît comme fluide et en constante reconfiguration, plutôt que statique ou linéaire. Radu-Lefebvre et al. (2024) vont plus loin en intégrant la question de l'héritage et de la transmission, en suggérant que l'héritage entrepreneurial est façonné activement par des processus relationnels et intentionnels.

Concernant spécifiquement l'entrepreneuriat informel, Williams et Nadin (2012) distinguent les motivations de nature commerciale et sociale, et mettent en avant la diversité des acteurs informels. De Soto (2000) soutient que l'informalité constitue une réponse rationnelle à l'exclusion institutionnelle, tandis que Webb et al. (2009) proposent un cadre pour analyser la légitimité contextuelle des pratiques informelles. Godfrey (2011) propose une théorie reliant les économies informelles aux capacités institutionnelles locales, tandis que Khavul et al. (2009) soulignent l'importance des structures familiales et communautaires dans le développement de l'entrepreneuriat informel en Afrique. Ces différentes perspectives indiquent que l'entrepreneuriat informel n'est pas une simple déviation, mais une forme légitime et génératrice d'« Entre-Prendre ». Il représente des modes alternatifs d'organisation, d'innovation et de maintien des moyens de subsistance, qu'il convient de théoriser comme un phénomène à comprendre et à valoriser, plutôt que comme un problème à résoudre.

Cette session invite à :

- Déconstruire les discours normatifs sur l'entrepreneuriat formel.
- Mettre en lumière les pratiques entrepreneuriales favorisant l'inclusion sociale, économique et culturelle.
- Interroger les dimensions éthiques, relationnelles et environnementales de l'entrepreneuriat informel.
- Explorer les tensions entre l'informel et le durable, entre la précarité et l'innovation.

En articulant les dimensions de l'Entre-Prendre à partir de contextes souvent exclus des cadres institutionnels classiques, cette session souhaite contribuer à une reconfiguration des théories et des pratiques de l'entrepreneuriat. Elle invite à penser l'impact de la recherche non seulement en termes académiques, mais aussi en termes de justice sociale, de dignité humaine et de transformation des territoires.

Questions spécifiques attendues

- Comment les entrepreneurs informels construisent-ils des trajectoires durables malgré l'absence de reconnaissance institutionnelle ?
- Quelles formes de gouvernance, de solidarité et de transmission émergent dans ces contextes ?
- Comment les chercheurs peuvent-ils co-construire des savoirs avec les acteurs de l'informel ?
- En quoi ces pratiques informelles bousculent-elles les théories dominantes de l'entrepreneuriat et du management ?

Mode d'animation envisagé

Format hybride :

- Présentations courtes (10-12 min) suivies de discussions ouvertes.
- Inclusion de témoignages d'acteurs de terrain (vidéos ou interventions en ligne).
- Débat interactif avec le public autour de cas concrets.

Durée attendue

1h30 (format standard), avec possibilité d'extension selon le nombre de contributions retenues.

Références bibliographiques clés :

- Anderson, A. R., Drakopoulou Dodd, S., & Jack, S. L. (2012). Entrepreneurship as connecting: some implications for theorising and practice. *Management decision*, 50(5), 958-971.
- Cho, A. H. (2006). Politics, values and social entrepreneurship: A critical appraisal. In *Social entrepreneurship* (pp. 34-56). London: Palgrave Macmillan UK.
- Cooper, R. (2005). Peripheral vision: relationality. *Organization studies*, 26(11), 1689-1710.
- De Soto, H. (2000). *The Mystery of Capital: Why Capitalism Triumphs in the West and Fails Everywhere Else*. Basic Books.
- Godfrey, P. C. (2011). Toward a theory of the informal economy. *Academy of management annals*, 5(1), 231-277.
- Hart, K. (1973). Informal income opportunities and urban employment in Ghana. *The journal of modern African studies*, 11(1), 61-89.
- Khavul, S., Bruton, G. D., & Wood, E. (2009). Informal family business in Africa. *Entrepreneurship theory and practice*, 33(6), 1219-1238.
- Nayak, A. (2008). On the way to theory: A processual approach. *Organization Studies*, 29(2), 173-190.
- Pirson, M., Vázquez-Maguirre, M., Corus, C., Steckler, E., & Wicks, A. (2019). Dignity and the process of social innovation: Lessons from social entrepreneurship and transformative services for humanistic management. *Humanistic Management Journal*, 4(2), 125-153.
- Radu-Lefebvre, M., Davis, J. H., & Gartner, W. B. (2024). Legacy in family business: A systematic literature review and future research agenda. *Family Business Review*, 37(1), 18-59.

- Webb, J. W., Tihanyi, L., Ireland, R. D., & Sirmon, D. G. (2009). You say illegal, I say legitimate: Entrepreneurship in the informal economy. *Academy of management review*, 34(3), 492-510.
- Williams, C. C., & Nadin, S. (2012). Entrepreneurship in the informal economy: commercial or social entrepreneurs?. *International Entrepreneurship and Management Journal*, 8(3), 309-324.

4. Instructions et informations aux auteurs

Procédure de soumission dans une session thématique

Les auteurs souhaitant inscrire leur soumission dans le cadre d'une session thématique prendront soin de faire le dépôt sur le site Internet du congrès dans la rubrique de la session thématique visée : <https://cifepme2026.sciencesconf.org>

Le format des soumissions aux sessions thématiques est identique à celui des autres communications. Les auteur(e)s qui souhaitent inscrire leur soumission dans le cadre d'une session thématique prendront soin de faire le dépôt dans la rubrique "Nouveau dépôt" et dans la session thématique visée.

Les articles soumis dans le cadre d'une session thématique doivent répondre au cahier des charges général en matière de format, de langue et de déontologie (voir l'appel à communication général du CIFEPM 2026).

Processus de sélection

Les communications proposées en session thématique sont évaluées par des évaluateurs identifiés par les responsables de la session thématique, et sur les mêmes critères que pour l'évaluation générale :

- Intérêt, pertinence et importance du sujet
- Qualité de la documentation
- Cadre conceptuel
- Méthodologie et cohérence entre le cadre conceptuel et la méthodologie
- Présentation et analyse des résultats
- Contribution théorique et managériale
- Qualité du style et de la langue
- Présentation d'ensemble

Les papiers présentés dans le cadre d'une session thématique peuvent concourir à l'ensemble des prix du CIFEPM.

Si les communications reçues par les responsables de la session thématique ne s'inscrivent pas parfaitement dans le thème de la session, elles seront réintégrées dans le régime général du congrès en sessions classiques, et seront donc soumises à l'évaluation comme les autres communications.

Si le nombre de propositions de communications est trop important par rapport au format de la session thématique, tout papier ayant reçu une double évaluation positive, mais écarté pour

des raisons de contingentement, sera accepté au CIFEPME. En cas d'évaluation divergente (1 avis positif et 1 avis négatif), l'arbitrage se fera selon les modalités habituelles de la procédure d'évaluation du CIFEPME. En cas de double évaluation négative, le papier sera rejeté et ne pourra pas être présenté, ni dans la session, ni dans le congrès.

5. Calendrier

2 février 2026 : date de notification d'acceptation ou de refus des propositions de sessions thématiques.

1^{er} avril 2026 : date limite de soumission des communications par les auteurs (résumés longs)

1^{er} juin 2026 : date limite de notification d'acceptation ou de refus

7 septembre 2026 : date limite de réception des communications finales (format papier long en version définitive)
